PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE VOLONTAIRE D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE

Auto Sécurité

N° D'IMPRIMÉ C 60657405

Exemplaire conservé par le centre

TYPE DE CONTRÔLE VOLONTAIRE	DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle volontaire total	15/10/2026	26026867

FONCTIONS CONTRÔLÉES

Ensemble des points visés par l'annexe 1 de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.

DÉFAILLANCES CONSTATÉES

Défaillances majeures : (Soumis à contre-visite en cas de contrôle réglementaire)
0.4.1.c.2. ÉTAT DE PRÉSENTATION DU VÉHICULE : Modification nécessitant une mise en conformité par rapport aux données du document d'identification
6.2.6.b.2. AUTRES SIÈGES : Dépassement du nombre de sièges autorisé ; disposition non conforme à la réception ARD, AR, ARG

Défaillances mineures :
1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé AVG, AVD

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S013C026

(9)RAISON SOCIALE : SARL CONTROLE DU GARLABAN

(3) COORDONNÉES : 323 BD VOLTAIRE RN 8
13821 LA PENNE S/ H.
Tél : 04-91-24-72-98

(9) IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 013C1620

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
GY-654-CX (F)	08/07/2024	08/07/2024

Marque	Désignation commerciale
CITROEN	C4

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VR7BBYHZ6RE045137	M1	VP

Type / CNIT	Energie
M10CTRVP2054392	GO

Document(s) présenté(s)
Certificat d'immatriculation

KILOMÉTRAGE RELEVÉ

127946

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	-4.9 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	4 %		7 %	
Forces verticales :	854 daN		524 daN	
Frein de service				
Forces de freinage :	283 daN	276 daN	162 daN	156 daN
Déséquilibre (<20%) :	3 %		4 %	
Forces de freinage (efficacité) :	283 daN	276 daN	162 daN	156 daN
Taux d'efficacité global (≥58 %) : 63 %				
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 20 %				
Émissions à l'échappement				
Opacité des fumées(0.51 m-1)	C1:<0.1 m-1	C2:<0.1 m-1		
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) : -1.9 %		-1.5 %		
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) : -3.5 %		-2.3 %		